

Les Rencontres de l'ACDA

Le collectif algérien en France ACDA
(Agir pour le changement et la démocratie en Algérie)
organise une rencontre-débat :

«Algérie : élections législatives 2012, et après ?»

Samedi 28 avril 2012, 14h -19h

Salle Dreyfus (LDH)
138, rue Marcadet, 75018 Paris
métro Lamarck-Caulaincourt (ligne 12)

14h-15h30 : "Contexte et enjeux"

Modératrice : Faïza Aït Kaci, membre de l'ACDA.

Avec la participation de

Ahmed Dahmani (économiste)

Mohammed Hachemaoui (chercheur en sociologie politique)

Ghania Mouffok (journaliste)

16h-19h : "La parole aux représentants des partis politiques et de la société civile"

Modératrice : Sanhadja Akrouf, membre de l'ACDA.

Avec la participation de

Fayçal Izdarene, représentant de l'Alliance verte immigration

Samir Bouakouir, représentant du FFS immigration

Nadia Regainia, représentante liste électorale FLN immigration

En direct d'Algérie par vidéo-conférence

Abdou Bendjoudi, responsable de la communication MJIC

Tahar Bellabès, président du Collectif des chômeurs CNDDC

Pour s'inscrire, merci d'écrire à : acda@mailfr.com

Les élections législatives algériennes du 10 mai 2012 ont été présentées par les autorités comme « une échéance aussi importante que le 1er novembre 1954 ». Pourtant, elles ne semblent pas susciter l'intérêt de nombreux Algériennes et Algériens. Craignant une forte abstention, le régime mène une intense campagne médiatique pour nous inciter à voter « au nom du devoir patriotique ».

Ces élections s'inscrivent dans un contexte marqué par des bouleversements politiques importants dans plusieurs pays du monde arabe, dont la Tunisie fournit l'exemple le plus abouti. Dans notre pays, après la tentative d'un mouvement organisé initié début 2011, le régime a réagi par la levée formelle de l'état d'urgence et en menant une série de révisions législatives qu'il a qualifiées de « réformes ». Tandis que l'interdiction des rassemblements publics pacifiques n'a toujours pas été levée dans les faits, les nouvelles lois adoptées au début de l'année 2012 – en particulier, sur les associations et les partis politiques – durcissent les conditions de leur création et de l'exercice de leurs activités. Parallèlement, des dizaines de partis politiques viennent d'être créés et certains agréés à l'approche des élections législatives alors qu'aucun ne l'a été durant la décennie précédente. Dans le même temps, plusieurs syndicats qui ont récemment demandé leur agrément se le sont vu refusé.

Dans l'Algérie de 2012, quels sont les enjeux politiques de ces élections législatives dont beaucoup considèrent qu'elles ne seront ni libres ni transparentes ? Une majorité de partis politiques est en faveur de la participation et un nombre important de listes non partisans se sont constituées. Il semble que ces élections soient perçues par le régime comme un moyen de se (re)légitimer. Certains partis islamistes voient, pour leur part, une occasion inespérée de remporter les élections dans la foulée des victoires des islamistes tunisiens et marocains. De leur côté, certains partis démocrates voient dans la participation un moyen de remobiliser leurs militants et les sympathisants. De rares partis et davantage de syndicats, d'associations et de mouvements militent, ouvertement ou non, en faveur du boycott d'élections dont ils n'attendent rien. Ces différentes positions traduisent-elles un décrochage entre une majorité de partis politiques et une partie de la société civile ?

Agir pour le changement et la démocratie en Algérie (ACDA) – collectif d'Algériennes et d'Algériens qui s'est constitué en France, en janvier 2011, comme espace de réflexion, de débat et d'action en faveur du changement démocratique – organise un débat pluraliste le 28 avril 2012, sur les enjeux de ces élections législatives avec, notamment, des représentants de partis et d'organisations de la société civile.